CONSEILS CITOYENS
-VILLE DE NARBONNE -

CONSEIL CITOYEN MONTPLAISIR, ROCHES-GRISES, REVEILLON

Date : 15/10/26 de 18h à 19h30

Présents :

- Membres des Conseils citoyens : 8 (2 excusés) sur 12 inscrits
- Ville de Narbonne : 1 (M. GUENFICI, élu référent du quartier OUEST, est excusé)

1) Signature de la charte de fonctionnement

La charte précise les modalités de fonctionnement du Conseil citoyen (CC). Quelques points ont été soulignés :

- **Composition :** les membres sont tirés au sort (collège habitants et acteurs locaux) ou nommés (collège personnes qualifiées) pour une durée de trois ans.
- **Élu référent :** l'élu du quartier Ouest, M. Alexandre GUENFICI, est invité aux réunions trimestrielles, il y participe selon ses disponibilités.
- **Organisation :** quatre réunions trimestrielles sont prévues par an. Les membres peuvent organiser des réunions complémentaires (dites « préparatoires ») et réserver un local municipal par mail auprès du chargé de mission.
- **Ordre du jour des réunions trimestrielles :** il est défini par les membres du Conseil citoyen et transmis au chargé de mission, de préférence deux semaines avant la réunion.
- **Présence sur le terrain :** les visites sur site sont vivement conseillées pour mieux appréhender les pratiques et les préoccupations des habitants et les documenter (photo). Cette documentation sera transmise aux services concernés par l'intermédiaire du chargé de mission.

2) Désignation du coordonnateur et des suppléants

- **Coordonnateur élu :** Mme KARL Camélia
- **Suppléants élus :** M. LEBOULCH Alexandre

Rôles : moteur pour impulser des réunions et des visites sur site. La fixation des dates et la définition des ordres du jour relèvent toujours de l'ensemble des membres du CC.

3) Croisement « arbre du séminaire » et travaux du CC précédent

Les premiers sujets qui ont émergé dans les échanges :

- **Les bus :** manque d'abribus à certains arrêts (avenue de Réveillon – rue des Lentisques…) / absence de bus de déserte scolaire pour les enfants en bas âge (avec personnel accompagnant)/ durée des trajets / synchronisation des horaires dans les liaisons interligne.
  - ⇨ La connaissance du nombre d'enfants en classe élémentaire sur les quartiers de Montplaisir, Réveillon, Roches-Grises pourrait être servir.
- **L'entretien des espaces verts/ruisseaux du secteur :** sanctions appliquées aux propriétaires ne tenant pas compte des OLD malgré les rappels des pouvoirs publics / l'entretien des ruisseaux suite aux épisodes de pluie.
- **Incinérateur/démonstrateur :** odeurs / Qu'est-il rejeté ? Comment est-ce contrôlé ?

CONSEILS CITOYENS
-VILLE DE NARBONNE -

Le chargé de mission va se renseigner sur les questions suivantes :

- Les sanctions auxquelles s'exposent les propriétaires ne respectant pas les OLD et leur application sur le secteur du CC.
- Les rejets et les contrôles concernant l'incinérateur/démonstrateur.
- Le nombre d'enfants scolarisés en école élémentaire sur le secteur du CC.

Pour les cas soulevés, les membres du Conseil citoyen ont convenu d'organiser une rencontre entre eux pour identifier les sujets à prioriser, à approfondir, pour éventuellement se déplacer sur les sites qui seront identifiés.

4) Calendrier des réunions trimestrielles 2027 :

Le jour et l'horaire préférentiels identifiés sont les jeudis à 18h30, avec une date établie le **jeudi 14 janvier à 18h30** (sous réserve de la disponibilité de la salle). Le chargé de mission proposera un calendrier pour l'année 2027.

Une date de réunion préparatoire (entre les membres) a été fixée au **jeudi 19 novembre entre 18h00 et 20h00**.

5) Articulation avec les permanences des élus de quartier :

Les permanences de l'élu du quartier OUEST, M. Alexandre GUENFICI, sont un point d'entrée à privilégier pour les usagers extérieurs au CC qui cherchent à faire remonter leur préoccupation. Certaines de ces préoccupations pourront être traitées avec le Conseil citoyen.

Les dates des prochaines rencontres citoyennes du quartier OUEST jusqu'à la fin 2026 (susceptibles d'être modifiées) :

- Mardi 3 novembre 9h30 – 12h : Maison des services de Saint-Jean Saint-Pierre
- Mardi 17 novembre 9h30 – 12h : Domaine de Montplaisir
- Mardi 1er décembre 9h30 – 12h : Maison des services de Saint-Jean Saint-Pierre
- Mardi 15 décembre 9h30 – 12h : Domaine de Montplaisir

Les membres peuvent également décider d'inviter des personnes extérieures lors de leurs réunions préparatoires.